

LA TUNISIE DEPUIS LE 14 JANVIER 2011

Une nouvelle ère s'est ouverte pour la Tunisie, et plus largement le monde arabe, en janvier 2011. Elle avait été précédée par une montée souterraine des résistances dont le soulèvement du bassin minier de Gafsa, au début 2008, avait été le signe prémonitoire. Même si cette lutte était restée à l'époque relativement isolée, elle avait révélé l'isolement croissant du régime et avait permis aux forces militantes de mieux cerner les moyens à mettre en œuvre pour mettre un terme à la dictature. Le geste désespéré de Mohammed Bouazizi, le 17 décembre 2010, a servi de signal au déclenchement de la lutte pour en finir avec Ben Ali.

Mais l'ouverture du champ des possibles en janvier-février 2011, a commencé à se refermer avec la mise en place des gouvernements Essebsi, puis la baisse des mobilisations et enfin la mise en place du processus électoral qui a permis la venue au pouvoir d'Ennhada en octobre 2011. Beaucoup en ont déduit un peu vite qu'une « vague verte islamiste » allait submerger ce qu'ils avaient auparavant baptisé « la révolution de jasmin ». Ce nouveau cliché journalistique a rapidement fait long feu comme en témoignent le renouvellement de la direction l'UGTT en décembre 2011, la reprise des mobilisations sociales depuis février 2012, ainsi que des mobilisations contre les tentatives de remettre en cause les droits des femmes.

Tout au long de 2012, le mouvement social a fait la preuve de sa capacité à sortir des affrontements idéologiques et des querelles d'appareils pour orienter les mobilisations vers la résistance à l'ordre néo-libéral dans lequel se situent aussi bien les islamistes que les rescapés des régimes de Ben Ali et de Bourguiba.



Les murs de Sidi Bouzid (Solidaires, 28 mars 2011)

Les raisons profondes du soulèvement tunisien

UN CONTEXTE MONDIAL DE CRISE DU CAPITALISME

Cette crise a pris un tour particulièrement dramatique dans la région. Elle combine en effet :

- Une explosion des prix alimentaires liée au changement climatique et à la spéculation ;
- Les effets de la libéralisation économique imposée par le FMI, l'OMC et l'Union Européenne et qui s'est traduite par une précarisation accrue des travailleurs, l'accaparement des terres par le capitalisme agraire orienté vers l'exportation, des coupes draconiennes dans les services publics et un chômage massif frappant en particulier les jeunes diplômés.
- Avec la fermeture des frontières de l'Union Européenne aux possibilités d'émigration, ainsi que le rétrécissement du marché de l'emploi dans les monarchies pétrolières du Golfe, toute perspective d'échapper à la pauvreté disparaissait.

UNE CRISE DE DOMINATION DES OLIGARCHIES AU POUVOIR

- La phase néo-libérale du capitalisme s'accompagne d'un développement considérable de la corruption, et du pillage du pays par une oligarchie étroitement liée aux intérêts occidentaux. *« Les oligarchies ont divisé les classes dominantes. Elles se sont réduites à des clans affairistes qui se sont appuyés sur les polices, les milices et les services secrets pour s'autonomiser par rapport aux armées [...]. Elles soulignent que la corruption, résultat de la concentration de montants fabuleux dans les mains de l'oligarchie, est la résultante structurelle du néolibéralisme et qu'elle gangrène l'économie et la politique mondiales ».*¹
- La légitimité du clan au pouvoir est contestée par une partie de la bourgeoisie qui ne peut pas profiter du partage du gâteau autant qu'elle le souhaiterait.
- Face au soulèvement populaire, une partie de la bourgeoisie et la direction de l'armée ont préféré lâcher le dictateur : la direction de l'armée refuse de tirer sur la foule et pousse Ben Ali à quitter le pouvoir.

UN REFUS POPULAIRE DU RÉGIME EN PLACE

C'est la conséquence directe d'une trentaine d'années de politique néo-libérale et de dictature, entraînant l'appauvrissement de la grande masse de la population, lié à :

- la ruine des agriculteurs et l'importation de denrées alimentaires,
- la précarisation des emplois liée aux privatisations,
- l'explosion du chômage, en particulier parmi les jeunes,
- la remise en cause d'avantages sociaux antérieurs,
- l'accroissement des inégalités sociales et régionales.

La dénonciation du niveau de corruption extrêmement élevé est omniprésente dans les manifestations.

Face à l'affaiblissement de sa base sociale, le régime accentue son caractère répressif et pousse ainsi davantage de Tunisiens à réclamer son renversement.

1. Gus Massiah : *« Les insurrections révolutionnaires dans la région Maghreb-Machrek »* (1^{er} juin 2011) www.mouvements.info/Les-insurrections-revolutionnaires.html

De la révolution de janvier 2011 aux élections d'octobre

Par Alain Baron*

Quiconque affirmant le 1^{er} janvier 2011 que deux semaines plus tard Ben Ali aurait fui le pays se serait heurté, pour le mieux, à l'incrédulité générale.

– À l'époque, le « miracle tunisien » était présenté par les institutions financières internationales comme le modèle économique à suivre.

– La droite occidentale et ses comparses sociaux-libéraux¹ fermaient les yeux sur les emprisonnements et les tortures d'un régime dans lequel ils voyaient un « rempart contre l'islamisme », ainsi qu'une occasion de participer au pillage du pays.

Le 14 janvier, les mobilisations populaires ont finalement contraint Ben Ali à s'échapper vers la très intégriste Arabie saoudite, d'autant plus ravie de l'accueillir qu'il avait emporté avec lui une partie de son butin.

Il serait présomptueux de prétendre pouvoir résumer en deux pages l'année tumultueuse qu'a traversée la Tunisie. Il est néanmoins possible d'essayer de retracer l'enchaînement des événements.

UN DEMARRAGE DOULOUREUX

Tout a commencé le 17 décembre 2010, à Sidi Bouzid, par le geste désespéré de Mohamed Bouazizi qui résume les souffrances de tout un peuple : celle des jeunes ne trouvant, au mieux, que des petits boulots malgré la scolarisation massive, celle de l'arbitraire policier et mafieux, celle du chômage et de la misère frappant particulièrement les régions de l'intérieur, celle résultant de la ruine de l'agriculture vivrière suite aux accords de libre-échange spécialisant la Tunisie dans un nombre limité de produits d'exportation, etc.

Contrairement à ce qui s'était passé en 2008, lors de la lutte du bassin minier de Redeyef-Gafsa, les mobilisations qui secouent Sidi Bouzid se propagent rapidement à l'ensemble du pays.² Se retrouvent au coude à coude tous ceux qui veulent en finir avec le régime, qu'ils soient syndicalistes, chômeurs, jeunes, avocats, féministes, militants des droits de l'Homme, internautes, journalistes, etc.

Dans ce contexte, la gauche de l'UGTT a fini par imposer à la direction nationale très majoritairement corrompue de la centrale syndicale de laisser aux structures locales la liberté d'appeler à des grèves générales régionales. C'est cette convergence entre d'une part les salariés, et d'autre part les mobilisations initiées par les jeunes et les régions de l'intérieur qui va faire tomber la dicta-



Le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid où Mohamed Bouazizi s'est immolé (photo Solidaires)

ture. Les mobilisations changent en effet alors d'échelle : des centaines de milliers de personnes déferlent dans les rues de villes comme Sfax, Tozeur, etc. Lorsque cette vague de grèves atteint la capitale, le 14 janvier, l'armée décide enfin de lâcher Ben Ali.

Contrairement aux clichés journalistiques, il ne s'est pas agi d'une « révolution du jasmin »³ : il y aurait eu au minimum 300 morts compte non-tenu des morts dont la dépouille n'est pas passée par un hôpital. Les blessés graves, soignés dans un hôpital, ont été au moins 1 207.

LE PRINTEMPS TUNISIEN

D'un seul coup, des millions de personnes osent enfin parler de politique pour la première fois, dévastant ou s'emparant de bâtiments symbolisant la dictature, ainsi que de biens appartenant à la mafia antérieurement au pouvoir.

Dès le 20 janvier, se met en place le « Front du 14 janvier », regroupant l'essentiel des organisations de la gauche radicale et des nationalistes arabes. Pendant deux mois, ce Front joue un rôle essentiel dans la poursuite du processus révolutionnaire.

Parallèlement à l'ancien appareil d'État, dont seuls quelques responsables ont été chassés, se met en place l'embryon d'un nouveau pouvoir. Divers comités locaux voient en effet le jour. Les uns contre les bandes armées que Ben Ali avait laissées derrière lui, les autres pour gérer les affaires locales courantes après le renversement des autorités municipales. Un début de coordination de ces structures se met en place au niveau régional. Au niveau national, un

« Conseil national pour la sauvegarde de la révolution » est mis en place le 11 février par l'ensemble des forces ayant exigé le départ de Ben Ali et refusé de participer aux gouvernements provisoires dirigés par Ghannouchi, l'ancien Premier ministre de Ben Ali. Ce Conseil national coordonne plus ou moins les structures régionales correspondantes.⁴

Face à cet embryon de pouvoir populaire issu de la révolution, les politiciens béalistes ont constitué, par en haut, des gouvernements provisoires successifs. Y participent des partis du centre comme le PDP et le parti « moderniste » Ettajid, issu de l'ancien Parti communiste. Prudent, le social-démocrate Ben Jaafar se tient à l'écart de telles combinaisons.

Mais les mobilisations continuent contre ces gouvernements béalistes sans Ben Ali. Des sit-ins sont organisés, y compris devant la porte du Premier ministre exigeant le départ des suppôts de Ben Ali. Cette vague montante finit par contraindre, le 27 février, le Premier ministre Ghannouchi à démissionner.



Sit-in sous les fenêtres du Premier ministre, à la Casbah de Tunis.

UN DEBUT D'ENLISEMENT

À partir du 27 février, tout devient plus compliqué pour la gauche. Une partie de ceux qui s'étaient mobilisés depuis plusieurs mois relâchent leurs efforts, et le nouveau Premier ministre parvient habilement à manœuvrer.

– D'un côté, il cède à certaines exigences populaires : annonce de l'élection d'une Assemblée constituante (3 mars), dissolution du parti de Ben Ali (9 mars), saisie de biens accaparés par la mafia antérieurement au pouvoir (29 mars), etc.
– De l'autre, il teste les capacités de riposte populaire en réprimant certaines mobilisations.

– Simultanément, il parvient à engluer dans un cadre institutionnel la plus grande partie des forces ayant participé à la révolution. Il crée à cet effet, le 14 mars, une « Haute instance » visant à rassembler l'essentiel des forces politiques et sociales du pays. Son but est à la fois de préparer les élections et de vider de son contenu le « Conseil national de sauvegarde » issu de la révolution.⁵

Le Front du 14 janvier se divise sur l'attitude à tenir et tombe progressivement en sommeil. Chaque organisation fait désormais cavalier seul et jette, en général, toutes ses maigres forces dans une campagne électorale sous ses propres couleurs, au détriment du développement des luttes et de l'auto-organisation de la population.

Les conditions d'un rétropédalage partiel sont alors en place :

– Face à des conditions de vie qui ne se sont pas améliorées, une partie de la population a du mal à se reconnaître dans les organisations qui avaient été l'ossature de la chute de Ben Ali, et qui se préoccupent souvent insuffisamment de ses difficultés quotidiennes.

– Le fait que des organisations « modernistes » centrent leur campagne, non pas sur les revendications économiques et sociales, mais sur la lutte contre l'obscurantisme religieux contribue à placer Ennadha au centre du débat politique. Parti qui, de plus, dispose de l'argent nécessaire au développement d'œuvres charitables en direction des milieux populaires.⁶

L'AUTOMNE ELECTORAL

Déboussolée, la moitié de la population ne va même pas voter le 23 octobre aux élections à l'Assemblée constituante. Environ la moitié de ceux qui le font votent en faveur de partis politiques dont les militants sont perçus comme ayant été persécutés par le pouvoir (Ennadha et le CPR de Marzouki), qui ont refusé de siéger dans les gouvernements ayant suivi la chute de Ben Ali, et qui tiennent un discours compréhensible par eux, comme par exemple la référence à l'islam pour le premier, ou l'intransigeance envers la corruption sous Ben Ali pour le second.

Mais l'attelage au pouvoir est plus que brinquebalant :

– Le Premier ministre islamiste tunisien et le Président de la république Marzouki ont comme point commun d'avoir été persécutés pendant des années par le pouvoir.

– Ensuite beaucoup de choses les opposent : Marzouki a, par exemple, fait de la question de la dette un des chevaux de bataille de sa campagne électorale, ce qui n'est pas le cas d'Ennadha.

* Ancien responsable de SUD-PTT, Alain Baron est membre de la commission internationale de l'Union syndicale Solidaires. Ce texte, amélioré à la marge, est issu de « Tunisie : un an après le début du printemps », disponible notamment dans la rubrique « international » de www.solidaires.org

Une version en castillan existe sur www.rebellion.org/noticia.php?id=142238



Bibliographie :

Pierre Puchot : « *La révolution confisquée* » (Actes Sud – Sindbad, avril 2012).

Sadri Khiari : « *Commentaires sur la révolution à l'occasion des élections* » (25/11/2011) www.contretemps.eu

Sadri Khiari : « *Comentarios sobre la revolución con ocasión de las elecciones* » www.rebellion.org

1. Le parti de Ben Ali est resté la section de l'Internationale socialiste jusqu'au 17 janvier 2011.
2. Malgré l'attitude conciliatrice de la direction nationale de l'UGTT, qui envoie par exemple à cet effet deux de ses représentants à Sidi Bouzid. En ce qui le concerne, le secrétaire général de l'époque dénonce dans la presse les militants de l'UGTT ayant organisé devant le siège de la centrale, le 27 décembre, une manifestation de solidarité avec les mobilisations dans l'intérieur du pays.
3. Le cliché journalistique de « révolution de jasmin » avait déjà utilisé en 1987 pour la prise du pouvoir par Ben Ali ! Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi « Notre ami Ben Ali », *La Découverte* 2002, page 48 note 4.
4. Fondé le 11 février, le Conseil national de protection de la révolution était « *une instance formée par l'écrasante majorité des organisations de la société civile en relation étroite avec les multiples Comités locaux de protection de la révolution, constitués dans les villes et les quartiers. En dehors du PDP et du mouvement Ettajdid – toujours au gouvernement – on y comptait la plupart des partis politiques, dont le parti Ennahdha et les mouvements d'extrême-gauche, de nombreuses associations ainsi que l'UGTT et l'Ordre des avocats.* (Sadri Khiari)
5. Face aux critiques dont elle faisait l'objet, la Haute instance a été progressivement élargie à un nombre croissant de composantes représentant quasiment l'ensemble du spectre politique.
6. « *Le rapport de force se dégrade au détriment des classes subalternes qui assistent, distantes bien souvent, à la préparation d'une élection dont les enjeux leur semblent très éloignés de leurs préoccupations réelles, et tandis que les partis politiques se noient dans une polémique qui, pour l'écrasante majorité des Tunisiens, n'a pas lieu d'être, le rapport entre le politique et le religieux* » (Sadri Khiari).

TUNISIE

SOLIDAIRES INTERNATIONAL N° 8 - TUNISIE - AUTOMNE 2012 - P. 52



Sit-in sous les fenêtres du Premier ministre demandant le départ du gouvernement provisoire, place de la Kasbah à Tunis, 28 janvier 2011 (Photo Wikipedia).



TUNISIE

Résultats aux élections d'octobre 2011

- Ennahda : 89 sièges (41,5 % des sièges pour 37 % des suffrages exprimés).
- CPR (Marzouki) : 29 sièges.
- Pétition populaire (Hechmi Haamdi, milliardaire basé à Londres, ancien islamiste devenu proche de Ben Ali) : 26 sièges.
- Ettakatol (Ben Jafaar, social-démocrate) : 20 sièges.
- PDP : 16 sièges.
- L'initiative (Morjane, ancien ministre de Ben Ali) : 5 sièges.
- Pole Démocrate Moderniste (autour d'Ettajid issu de l'ancien PC) : 5 sièges.
- Afek Tounes (se réclamant du libéralisme, mais souvent accusé d'être proche de l'ancien RCD) : 4 sièges.
- Al Badil (PCOT) : 3 sièges.
- Mouvement du peuple (nassérien) : 2 sièges.
- MDS (Mestiri, ex-bourguibiste) : 2 sièges.
- Union patriote libre (dirigé par un homme d'affaires ayant fait fortune en Libye) : 1 siège.
- Mouvement des patriotes démocrates (MOUPAD, Chokri Belaïd) : 1 siège.
- 15 autres listes ont obtenu chacune 1 siège.

Le taux de participation a atteint 54,1 % : 4 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes sur un corps électoral estimé à 7,6 millions de personnes. Les listes n'ayant pas obtenu localement de sièges totalisent 31,8 % des suffrages : près d'un tiers des électeurs ayant voté ne sont donc pas représentés à l'Assemblée.

En conséquence, le pourcentage réel d'électeurs ayant voté pour Ennahda est de 18 %.

D'après un militant du PTPD, « *si nous avions présenté des listes unitaires, le PCOT, le MOUPAD de Chokri Belaïd et le PTPD auraient pu avoir entre 31 et 33 sièges et arriver à la deuxième place. En ajoutant les nationalistes arabes, on serait resté les deuxièmes, mais avec 42 sièges* ».

À noter que 49 femmes sont élues, soit près de 24 % du total, dont 42 présentées par Ennahda.

La Tunisie depuis les élections d'octobre 2011

Entretien avec
NIZAR AMAMI ET ALI OURAK,
syndicalistes de l'UGTT-PTT
(10 mai 2012).

NB : Ce texte a été mis partiellement à jour par la suite.

Après les élections d'octobre 2011, on a assisté à une bipolarisation de la scène politique entre :

– D'une part la troïka au pouvoir dominée par les islamistes d'Ennadha, alliés au CPR du Président Marzouki et aux sociaux-démocrates d'Ettakatol¹ ;

– D'autre part l'opposition essentiellement issue de l'ancien régime, qui a franchi une étape le 16 juin avec le lancement d'une nouvelle formation politique intitulée « *L'appel de la Tunisie – Nida Tunes* ». À sa tête se trouve le bourguibiste Caïd Essebsi², qui a notamment été Premier ministre avant les élections d'octobre 2011. « *L'appel de la Tunisie* » puise l'essentiel de ses forces parmi les anciens du Destour de Bourguiba et surtout des partis issus de la dissolution du RCD de Ben Ali. Afin de brouiller les pistes, ses dirigeants aimeraient bien pouvoir y associer des petites forces du centre.³

La consolidation d'Ennadha après les élections

Les dirigeants d'Ennadha ont conçu leur action dans la durée. Ayant connu la prison ou l'exil, ils ont été longtemps en partie coupés de leur base. Ils veulent donc, avant les élections de 2013, prendre le temps de renforcer leur mainmise sur l'administration, ainsi que s'implanter dans les régions où ils ne le sont pas. Ils espèrent ainsi se renforcer encore aux prochaines élections et avoir ensuite cinq ans de tranquillité pour asseoir durablement leur domination.

Ennadha avait commencé par mettre l'accent sur l'inscription de la charia dans la Constitution. Cela lui a permis de tester la capacité de résistance de ses opposants, ainsi que de lancer des signaux en direction des salafistes. Le 26 mars 2011, Ennadha a finalement renoncé à cette exigence. L'article 1 de la Constitution demeure donc inchangé : « *La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain : sa religion est l'Islam, sa langue l'arabe et son régime la république* ».⁴

En liaison avec le pouvoir, les milices d'Ennadha et les salafistes multiplient menaces et attaques quotidiennes. Ils menacent les libertés individuelles en s'en prenant particulièrement aux libertés des femmes et à la liberté d'expression. Les salafistes ont, par exemple, organisé en mars-avril un sit-in de 50 jours devant le siège de la télévision tunisienne dont les informations et les programmes ne leur conviennent pas. Ce genre d'actions vise à empêcher de parler des vrais problèmes quotidiens de la population.

Les responsables d'Ennadha ne s'opposent pas à de tels agissements des militants salafistes qui leur servent en fait souvent d'hommes de mains. Cela était visible lors du sit-in devant la télévision nationale où les salafistes et Lotfi Zitoun, le conseiller Ennadha du Premier ministre, se sont répartis les rôles.⁵

À la télévision, on a pu voir des vidéos où la police et les milices islamistes attaquent de façon coordonnée les manifestants. Des menaces sérieuses existent donc pour la démocratie.

À la base, une symbiose se réalise entre les militants d'Ennadha et les salafistes. Les appels à l'unité entre tous les islamistes se multiplient dans la presse.

L'effritement des partenaires gouvernementaux d'Ennadha

Le CPR du Président Marzouki dénonce bien certains agissements des islamistes. Mais beaucoup de dirigeants du CPR sont liés à Ennadha. Ces deux courants ont travaillé en partenariat lors des élections à l'Assemblée constituante : certaines têtes de liste du CPR étaient, par exemple, membres d'Ennadha.

Au printemps 2012, le CPR a finalement éclaté :

- La majorité du Bureau politique reste fidèle à Marzouki et aux ministres CPR en place ;

- Par contre, le secrétaire général du CPR, Abderraouf Ayadi, 2 membres du Bureau politique et 11 des 29 élus à la Constituante ont quitté le parti. Ils reprochent notamment aux conseillers du Président et aux ministres CPR leur « *silence face aux agressions contre les manifestants du 9 avril* » et leur « *suivisme* » vis-à-vis d'Ennadha. Ils ont annoncé, en mai 2012, le lancement d'un nouveau parti, baptisé Wafa (Fidélité), qui a rapidement éclaté.⁶

Ettakatol, le parti social-démocrate dirigé par le Président de l'Assemblée constituante Ben Jafaar, connaît de nombreux départs. Les démissionnaires critiquent la politique du gouvernement, son absence de réaction face aux attaques des milices islamistes, les menaces contre la démocratie, les atteintes aux libertés individuelles, l'absence de plan d'urgence pour améliorer la situation économique et sociale de la population.

LE RÔLE MARGINAL DES AUTRES PARTIS

Au centre, le PDP de Néjib Chebbi⁷, a perdu la crédibilité dont il jouissait au moment de la chute de Ben Ali. Il a cherché à constituer une force libérale avec Afek Tounes⁸. Mais le premier résultat en a été un éclatement du PDP et la constitution, le 9 avril 2012, du Parti républicain.

Au centre également se trouve VDS (la voie démocratique et sociale – El Massâr), lancé le 1^{er} avril 2012 par Ettajid (issu de l'ancien Parti communiste tunisien), une partie du Parti du travail tunisien (PTT)⁹, ainsi que des indépendants du « Pôle moderniste ».

À la gauche de la gauche, après l'éclatement du Front du 14 janvier au printemps 2011, la plupart des groupes ont longtemps fait cavalier seul (PTPD, MOUDAP, PCOT, LGO, etc.). Face à la bipolarisation entre islamistes et « *L'appel de la Tunisie* » d'Essebsi, un processus de reconstitution d'un Front autour des organisations de

traditions marxiste et nationaliste arabe a pris forme pendant l'été 2012. À signaler que, début juillet 2012, le PCOT a changé son nom pour celui de Parti des travailleurs.

La montée du désintérêt pour les partis politiques

Celui-ci était perceptible au moment des élections d'octobre 2011, où presque un électeur sur deux ne s'était pas déplacé pour voter. Il n'a fait que s'amplifier depuis. Une grande partie de la population qui s'était intéressée à la politique au moment des élections à la Constituante en a été ensuite dégoûtée. De nombreux électeurs d'Ennadha ont été déçus et regrettent d'avoir voté pour le parti islamiste. Mais comme il n'existe pas d'autre parti vers lequel ils puissent se tourner, un certain nombre d'entre eux pourraient s'abstenir en 2013. Beaucoup de Tunisiens se désintéressent maintenant de l'avenir du pays. Ils aspirent à la stabilité et à la sécurité, et peu leur importe qu'Ennadha ou un autre parti soit au pouvoir.

Le blocage du processus révolutionnaire

La bipolarisation entre la troïka au pouvoir, dirigée par Ennadha, et l'opposition issue de l'ancien régime est loin de répondre aux attentes du peuple tunisien et des forces de la révolution. Ces deux courants dominants ne se préoccupent pas de l'essentiel, c'est-à-dire des revendications sociales et économiques, notamment dans les régions désertées.

La troïka n'a réalisé aucun des objectifs de la révolution : jugement des tortionnaires et tueurs de martyres, condamnation de ceux qui s'étaient compromis avec le régime de Ben Ali, épuration de l'administration, égalité, liberté, dignité, plein emploi, développement égal de toutes les régions, etc.

La politique économique et sociale du gouvernement se situe dans la continuité de celle de l'ancien régime et des gouvernements transitoires qui lui ont succédé. Elle est basée sur l'endettement et n'arrive pas à relancer la croissance. Les prix sont en train d'augmenter de façon insupportable.

Dans le projet actuel de loi de finances complémentaire pour 2012, il est question de créer 25 000 postes dans le secteur public. Le chiffre de 50 000 créations d'emplois est avancé dans le privé. Mais tout cela est insuffisant, et de plus encore au stade de pourparlers.

Le projet de nouvelle Constitution piétine et se limite pour l'instant au maintien de l'article 1. Son calendrier ainsi que celui des prochaines élections a changé plusieurs fois.

Pour tenter de masquer son incapacité à répondre aux attentes de la population, le gouvernement organise des discussions à tort et à travers avec les partis libéraux. Il vise ainsi à contourner les problèmes. Son but est avant tout de chercher à consolider son hégémonie et se faire réélire aux prochaines élections.

La montée des mobilisations

Face au blocage du processus révolutionnaire, on assiste depuis février 2012 à une reprise des mobilisations, notamment parmi les chômeurs et les jeunes. Les problèmes existant dans le passé sont en effet toujours là et rien n'est fait pour les

résoudre. Le pouvoir se contente de faire du blabla.

Les régions déshéritées de l'intérieur, d'où est partie la révolution, jouent un rôle moteur. Elles revendiquent notamment l'égalité de développement entre régions pauvres et régions riches. Des jeunes protestent par exemple dans la région de Gafsa pour dénoncer les résultats des concours de recrutement dans les mines de phosphate.

Des grèves générales ont lieu dans les régions de l'intérieur d'où est partie la révolution, comme par exemple dans celle de Sidi Bouzid, ou encore à Makthar dans le nord du pays. Les grandes villes sont également touchées, à commencer par les banlieues de Tunis.

Ces mobilisations sont principalement impulsées par l'Union des diplômés chômeurs (UDC), les mouvements des jeunes dans les régions pauvres et les banlieues des grandes villes, diverses coordinations locales, ainsi que l'UGTT. Le 2 juillet, l'UDC a organisé une journée nationale de mobilisation contre la Conférence nationale sur l'emploi organisée par le gouvernement, et à laquelle l'UDC a refusé de participer. L'UDC proteste contre une loi qui, sous couvert de donner une priorité d'embauche aux anciens prisonniers, instaure une inégalité de traitement entre les demandeurs d'emplois et favorise dans les faits des militants d'En-nadha.

De multiples mouvements ont également lieu au sein des entreprises, dont voici quelques exemples en juin 2012 :

- Environ 90 % des employé-e-s de La Poste ont par exemple fait grève les 27 et 29 juin pour obtenir un millier d'embauches, des augmentations salariales, une augmentation des moyens de travail, des modifications dans la façon dont est géré le personnel, une réouverture des dossiers sur les cas de corruption du temps de Ben Ali, etc. Les postiers veulent également avoir la possibilité de prendre effectivement leurs congés : faute d'effectifs suffisants, certains jours datant de 2007 n'ont pas pu être pris.

- Une grève de 48 heures a également eu lieu dans l'enseignement primaire début juin, portant notamment sur des revendications d'augmentation de salaire et le statut du personnel. Le taux de grévistes était de l'ordre de 80 %.

- Des grèves ont également eu lieu dans le secteur de la Santé ou encore à l'Agence nationale de l'Internet.¹⁰

Le raidissement répressif du pouvoir

Incapable de répondre aux revendications, le pouvoir utilise la répression contre les mobilisations qu'il considère être dirigées contre lui.

La manifestation de chômeurs du samedi 7 avril à Tunis a débuté par un rassemblement devant le siège de l'UGTT, où Maher Hamdi de l'UDC a pris la parole. La police a ensuite matraqué violemment les manifestants sur l'avenue Bourguiba et il y a eu de nombreux blessés.¹¹

Deux jours plus tard, à l'occasion de la commémoration des martyrs, la police a réprimé violemment des milliers de manifestants sur l'avenue Habib Bourguiba. Le Ministère de l'Intérieur a ensuite été obligé de présenter ses excuses devant l'Assemblée nationale constituante, et une commission d'enquête a été constituée.

Pour le 1^{er} mai, l'UGTT a décidé de passer outre l'interdiction de manifester avenue Habib Bourguiba en vigueur depuis le 28 mars. Et le gouvernement a dû reculer. À la mi-avril, la police a attaqué un sit-in encore plus violemment que du temps de Ben Ali. La police est allée jusqu'à entrer dans des maisons en tabassant même des femmes. Des policiers ont lancé des grenades dans des maisons, puis ont fermé les portes de celles-ci. Des jeunes se sont ensuite retrouvés en prison.

* Recueil des propos et notes additionnelles par Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires. Quelques précisions et ajouts ont été apportés ultérieurement, notamment par l'historien Amira Aleya Sghaier.

L'article original a été publié dans la rubrique « international » de www.solidaires.org, accessible directement sur

<http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/tunisie.htm>

Une traduction en castillan est disponible en ligne sur <http://vamosacambiarelmundo.org/2012/05/tunez-bloqueo-politico-y-relanzamiento-de-las-movilizaciones-sociales/>

Bibliographie :

Pierre Puchot : « *La révolution confisquée* » (Actes Sud, avril 2012).

1. Ettakatol de Ben Jafaar est la nouvelle dénomination du FDTL. Ce parti était membre observateur de l'Internationale socialiste du temps de Ben Ali. Il en est devenu la section officielle depuis que le parti de Ben Ali en ait été enfin exclu... le 17 janvier 2011 !
2. Essebsi été successivement ministre de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères sous Bourguiba, puis Président de la Chambre des députés entre 1990 et 1991.
3. Des pourparlers ont lieu entre Essebsi et des forces ayant gouverné avec son prédécesseur Ghannouchi entre le 16 janvier et le 27 février 2011 : celles issues du PDP de Nejib Chebbi (voir plus loin) ou encore VDS qui a pris la suite d'Ettajid (voir plus loin). « *L'ex-Premier ministre [...] pourrait obtenir le ralliement de la Voie démocratique et sociale (VDS), comme l'a annoncé, le 20 juin, son porte-parole, Samir Bettaieb* ». www.jeuneafrique.com/Article/JA2685p046-048.xml0. Il est significatif qu'Ahmed Brahim, le principal dirigeant de VDS, ait été au premier rang des invités lors du lancement de « l'Appel de la Tunisie » le 20 juin 2012.
4. www.lemonde.fr/tunisie/article/2012/03/26/ennahda-contre-l-inscription-de-la-charia-dans-la-constitutiontunisienne_1675938_1466522.html
5. www.businessnews.com.tn/Tunisie — Lotfi-Zitoun – L % E2 % 80 % 99arbre-qui-cache-la-for % C5 % BAAt-d % E2 % 80 % 99Ennahdha, 519,31008,1
6. Le mot fidélité est utilisé en référence à la révolution et aux martyres. www.mag14.com/national/40-politique/588-tunisie-adiou-cpr-ayadi-fonde-son-parti.html
7. <http://kapitalis.com/afkar/68-tribune/9543-tunisie-le-5e-congres-du-pdp-ou-la-chronique-dun-fiascoprogramme.html>
8. Rappelons que depuis le 9 avril 2012, plusieurs partis centristes et libéraux, dont le PDP de Maya Jribi et Néjib Chebbi, se sont regroupés sous le nom de Parti républicain.
9. <http://nawaat.org/portail/2011/08/16/tunisie-afek-tounes-un-parti-politique-bourgeois-constitue-de-cols-blancs-interview-demna-menif-membre-fondateur-et-porte-parole-du-parti-afek-tounes/>
9. Venant du PTT, on trouve dans VDS l'expert économique auprès de l'UGTT Abdejalil Bedoui, mais pas l'ancien membre achourien du Bureau exécutif de l'UGTT Ali Ben Romdhane.
10. L'été 2012 a été très « chaud », avec notamment des grèves générales dans plusieurs grandes villes, dont l'emblématique Sidi Bouzid.
11. L'UDC est animée par 13 coordinateurs. Son porte-parole principal est Salem Ayari.

La situation en juillet 2012

Entretien avec
NEJIB SELLAMI *

Une paysanne m'a dit la semaine dernière : la révolution tunisienne est comme une pastèque sur une table. Elle n'est en effet pas dans une situation stable, elle oscille et peut tomber par terre à tout moment. Cette image m'a beaucoup plu.

Nous avons un pouvoir autoritaire au Palais de Carthage entre les mains de Ben Ali, aujourd'hui, un autre pouvoir autoritaire se met en place à la Casbah entre les mains de Jebali, le Premier ministre islamiste. Ce parti pratique le double langage : il se dit démocratique et civil, mais ses pratiques nous rappellent celles du RCD de Ben Ali. Il veut décider de tout, et les Tunisiens craignent aujourd'hui le retour d'une dictature sous une forme religieuse.

Face à Ennadha, un regroupement se constitue autour d'Essebsi avec d'anciens bourguibistes et d'anciens RCDistes. Ils ont été rejoints par des forces du centre, ou même issues de la gauche. Ennadha ainsi que les gouvernements américains et français veulent pousser les Tunisiens à choisir entre deux pôles : Ennadha et les partis issus de l'ancien pouvoir. Ces deux forces sont bien structurées et ont beaucoup d'argent.

Mais un troisième pôle se met en place refusant cette bipolarisation. Il est constitué par des partis de gauche et nationalistes arabe. Ceux-ci veulent non seulement empêcher tout retour d'une dictature, mais également obtenir la satisfaction des revendications pour lesquelles la population a fait la révolution. L'objectif est de reconstituer ce qui existait antérieurement sous le nom de Front du 14 janvier.¹

* Néjib Sellami est un des principaux animateurs du syndicat UGTT de l'enseignement secondaire. Propos recueillis le 18 juillet au siège du syndicat par Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.

1. Ce Front a été officiellement lancé nationalement le 26 septembre 2012 <http://www.letemps.com.tn/article-70135.html>

La nouvelle place du syndicalisme

Une partie de l'avenir du processus ouvert en janvier 2011 repose sur le rôle que joueront les luttes sociales, et donc le mouvement syndical. Une des particularités de ce pays est, en effet, la place centrale de l'UGTT, la centrale syndicale historique. Après avoir été la matrice du mouvement national pour l'indépendance, elle a ensuite oscillé périodiquement entre domestication par le pouvoir et rébellion contre celui-ci.

Alors que la direction nationale de la centrale a continué à « dialoguer » avec le pouvoir jusqu'à la veille de la chute de Ben Ali, son aile gauche a joué un rôle décisif dans l'organisation de la résistance au pouvoir pendant des dizaine d'années. À partir de 2008, elle s'est pleinement engagée dans le soutien à la lutte du bassin minier de Gafsa. Elle a agi de même lors des mobilisations ayant suivi l'immolation de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2011. L'action de la gauche de l'UGTT a permis l'infléchissement de l'orientation de la centrale, se traduisant notamment par les appels aux grèves générales régionales ayant rendu possible la chute de Ben Ali.

L'UGTT AUX LENDEMAINS DE LA CHUTE DE BEN ALI

Principale force du pays après celle représentée par Ben Ali, un rôle déterminant revient nécessairement à l'UGTT après la fuite du dictateur. Mais, s'ils sont renversés dans un certain nombre de localités, l'appareil d'État du dictateur et son parti restent pratiquement intacts.

Au sein de l'UGTT, les tensions sont fortes entre ceux qui ont accompagné Ben Ali jusqu'au bout, et ceux qui depuis des années l'ont combattu. Mais tous sont attachés à l'existence de l'UGTT, et personne ne veut porter la responsabilité d'une éventuelle scission. Chacun espère finir par l'emporter, au prix de quelques concessions :

- La direction sortante entend garder coûte que coûte les commandes. Elle cherche pour cela à faire le dos rond en espérant que le temps fera oublier ses compromissions passées ;
- La gauche veut poursuivre la réorientation de la centrale. Elle doit donc isoler les dirigeants corrompus, tout en maintenant son alliance avec des secteurs plus modérés qui ont permis à l'UGTT de jouer le rôle qui a été le sien dans la chute de Ben Ali.

En attendant, l'ancien secrétariat général est toujours en place et décide la participation de trois représentants de l'UGTT au gouvernement.¹ Dès le 18 janvier, cette décision du secrétariat de la centrale est désavouée par la Commission administrative nationale : il est demandé aux trois ministres UGTT de démissionner immédiatement. Le 21 janvier, un nouveau pas est franchi : l'UGTT

appelle carrément à la dissolution du Gouvernement et à « *poursuivre le combat légitime soit en observant des grèves ou en manifestant pacifiquement jusqu'à la recomposition du Gouvernement conformément aux conditions fixées par l'UGTT* ».

Au même moment, de nombreuses structures de l'UGTT participent aux mobilisations exigeant la dissolution du gouvernement de transition et du RCD : les enseignants du primaire font par exemple grève du 23 au 26 janvier et une grève générale a lieu à Sfax. Le syndicat national de l'enseignement secondaire appelle à une journée de grève pour le 27, avec les mêmes mots d'ordre.

Le 27 janvier, la déclaration de la Commission administrative nationale de l'UGTT appelle à la constitution d'un nouveau gouvernement Ghannouchi, débarrassé des autres ministres béalistes. Le lendemain, suite à la répression des manifestants poursuivant la mobilisation pour que Ghannouchi dégage également, le Bureau exécutif « *appelle les manifestants à retourner dans leurs régions* ».

Le 11 février, la centrale participe néanmoins à l'embryon de contre-pouvoir représenté par le « Conseil national pour la protection de la révolution », dans lequel se retrouvent l'essentiel des forces ayant participé à la chute de Ben Ali. Celui-ci contribue à coordonner les structures locales comparables et constitue pour cette raison un point d'appui pour les mobilisations exigeant le départ de Ghannouchi. Et, le 27 février, celui-ci est finalement contraint de démissionner également.

Le Président de la république, qui est resté en place, désigne alors un nouveau gouvernement dirigé par Béji Caïd Essebsi. Avec beaucoup d'habileté, celui-ci parvient à reprendre la main. Il met notamment en place à cet effet « *l'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique* ». Mises à part les plus compromises avec Ben Ali, la presque totalité des forces politiques et sociales y participent, dont l'UGTT. Vidé de son contenu, et miné par les rivalités internes, le « Conseil National pour la protection de la révolution » se désagrège.

Simultanément, les mobilisations refluent, comme en témoigne l'échec relatif des manifestations du 1^{er} mai.

Contrairement à leurs espérances, les Tunisiens n'ont pas vu leur situation matérielle s'améliorer.

La préparation des élections à l'Assemblée constituante accentue la démobilisation, et cela d'autant plus que nombre des militants de la gauche de l'UGTT sont impliqués dans l'activité de leurs organisations politiques respectives. On assiste à une dégradation réelle des rapports de force.

L'UGTT obtient néanmoins certaines avancées sociales, comme par exemple l'interdiction de la sous-traitance dans le secteur public, avec engagement d'étendre par la suite cette mesure dans le privé.

L'UGTT ET LES ELECTIONS D'OCTOBRE 2011

Un débat a eu lieu pour savoir si l'UGTT devait présenter des listes essentiellement composées de syndicalistes, participer à une coalition électorale, ou laisser ses adhérents voter pour la liste de leur choix. C'est finalement la troisième position qui a prévalu, les militants étant laissés libres d'être candidats à titre individuel.

Le congrès de décembre 2011 ²

Une grande partie de ce congrès a été consacrée à l'élection des 12 membres du nouveau Bureau exécutif (BE), parmi plus de 80 candidats.

La nécessité d'un grand coup de balai

Il est de notoriété publique qu'une partie de l'appareil de l'UGTT entretenait des rapports pour le moins courtois avec l'ancien régime, et en tirait un certain nombre d'avantages sonnants et trébuchants.³

Plutôt que de changer la direction dans la foulée du 14 janvier, le choix avait été fait d'attendre la fin de l'année 2011. La bataille de la gauche de l'UGTT consistait à contraindre le Bureau exécutif à respecter l'article 10 des statuts limitant à deux le nombre de mandats. Agir ainsi suffisait à faire « dégager » la quasi-totalité des corrompus. La gauche de l'UGTT expliquait qu'en attendant le congrès, ceux-ci seraient « sous camisole ».

Une réélection limitée de membres de l'ancien Bureau exécutif

Suite au strict respect de l'article 10, seuls 4 des anciens membres du BE pouvaient se présenter. L'un d'entre eux, considéré par beaucoup comme ayant un comportement bureaucratique, ne l'a pas fait. Le Bureau est donc renouvelé à 70 %.

Les trois membres de l'ancien BE qui se représentaient ont été réélus, respectivement à la première, la sixième et la neuvième place. Ils sont considérés comme des anciens minoritaires du BE sortant, plus ou moins proches de la gauche de l'UGTT.

La représentation des secteurs

En ce qui concerne les neuf nouveaux membres du BE, il était logique que les syndicats de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire soient tous les deux représentés. Ils avaient, en effet, joué un rôle clé dans la solidarité avec la lutte de la population de Redeyef-Gafsa. Faisant partie des structures simultanément les plus importantes et les plus à gauche de la centrale, ces deux syndicats avaient joué un rôle clé dans les grèves ayant amené à la chute de Ben Ali, puis des gouvernements Ghanoucci qui lui ont succédé.

La représentation des régions

Parmi les Unions régionales représentées au Bureau figurent celles dont les

appels à la grève générale ont fait basculer la situation en janvier 2011 : Tunis, Benarous (banlieue industrielle de Tunis et fief de la gauche de l'UGTT), et Sfax (deuxième ville industrielle de la Tunisie).

La présence d'un deuxième représentant pour Sfax s'explique en partie par des raisons historiques : cette région, qui comprend l'île de Kerkennah, est le berceau historique de l'UGTT.

L'invisibilité des femmes

Aucune des femmes qui étaient candidates n'a été élue, alors que 47 % des membres de l'UGTT sont des femmes. Pour remédier à cela, il devrait être décidé ultérieurement d'instituer un système de quotas permettant enfin à des femmes d'être présentes au sein de la direction nationale de la centrale.

Un pas décisif a été franchi

Les militants ayant participé aux luttes ayant fait tomber la dictature de Ben Ali sont désormais hégémoniques au sein de la nouvelle direction nationale. Il s'agit là d'un point d'appui pour transformer l'UGTT en l'outil dont les travailleurs et la population ont besoin pour la poursuite du processus ouvert il y a un an.

L'UGTT DANS LA LIGNE DE MIRE DE LA REACTION

L'évolution de l'UGTT ne plaît évidemment pas à tout le monde, et en particulier aux islamistes au pouvoir. En février 2012, par exemple, certains locaux syndicaux ont été violemment attaqués ou souillés par des dépôts d'ordures. Les sections locales de Feryana et Jendouba ont été partiellement incendiées.

Ces actes criminels rappellent les pires moments de la dictature. Ils visent notamment à intimider les mouvements sociaux qui se développent pour la création d'emplois permanents, l'éradication des emplois précaires, et la lutte contre la flambée des prix.

Ils s'inscrivent également dans la campagne hargneuse menée contre les agents municipaux exerçant leur droit constitutionnel à faire grève.

1. Des extraits des documents de l'UGTT sont disponibles dans la version en ligne de cette brochure sur www.solidaires.org

2. Extraits d'un communiqué de l'Union syndicale Solidaires rédigé après de nombreux échanges téléphoniques avec des syndicalistes de l'UGTT (3 janvier 2012). <http://orta.dynalias.org/solidint/depot/solidint/2012-01-03-solidaires-congres-UGTT.pdf>

3. Personne n'a oublié que si, en 2008, les syndicalistes de Redeyef qui avaient accompagné la révolte du bassin minier ont connu la prison et la torture, c'était parce que leurs mandats syndicaux leur avaient été retirés par la bureaucratie régionale et nationale. En désavouant dans la presse le rassemblement du 27 décembre 2010 devant le siège de la centrale, le secrétaire général Jrad exposait au même sort ses participants, à commencer par le secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire qu'il avait dénoncé nominalement. Aucun syndicaliste tunisien n'a oublié non plus que, le 12 janvier 2011, des conciliabules avaient encore lieu entre Jrad et Ben Ali.

« L'initiative de l'UGTT »

Face au pôle islamiste, un second pôle tente de se structurer autour d'Es-sebsi, un ancien bourguibiste qui avait été Premier ministre en 2011 entre le 27 février et la fin de l'année. Des partis issus du centre ou de la gauche (dont notamment celui ayant pris la suite de l'ancien Parti communiste tunisien) se sont déclarés prêts à y participer.

La direction de l'UGTT n'a pas voulu participer à la mise en place d'une alternative politique aux deux pôles dominants. Elle a décidé d'appeler, le 18 juin, à « un dialogue sérieux, structuré et permanent en vue de trouver un consensus sur les grandes questions suscitant des tiraillements entre les différents partenaires de la vie politique nationale » aux niveaux « économique, social et sécuritaire ».¹

**Entretien avec
LAMJED JEMLI,
coordinateur UGTT du secteur privé
(juillet 2012)**

En juin 2012, l'UGTT a lancé une « Initiative politique » visant à recréer un consensus national. Ce gouvernement explique qu'il a obtenu la majorité aux élections et que cela lui donne le droit de faire ce qu'il veut. Mais sur le terrain, cela ne marche pas. Premièrement parce que la majorité obtenue par la troïka est une majorité des sièges, et pas une majorité des voix. Deuxièmement, avoir la majorité à l'Assemblée constituante ne sert à rien si le gouvernement n'est pas en mesure d'appliquer les décisions qu'il prend. Cela ne fait qu'augmenter les tensions et le dissensus à un moment où il est nécessaire de regrouper toutes les forces autour d'objectifs communs, qui ne peuvent être que les objectifs de la révolution.

« L'Initiative de l'UGTT » se situe dans ce contexte. Elle demande la création d'un Conseil national de dialogue rassemblant la société civile, l'opposition et les partis au pouvoir. Son objectif serait de prendre un ensemble de décisions communes concernant les questions les plus importantes, comme par exemple le calendrier de la transition démocratique dont la date des élections, la mise en place d'une Commission indépendante pour organiser les élections, ainsi que de choisir d'un commun accord les membres indépendants devant participer à celle-ci. Il s'agit de parvenir à un consensus, contrairement à ce que fait le gouvernement qui dit « on a la majorité, donc on va mettre nos décisions au vote » et veut s'arroger le droit de choisir seul les membres de la commission électorale. Le rôle du Conseil national de dialogue serait également de traiter de la problématique des martyrs et des blessés de la révolution, de la question de la justice transitionnelle, de celle de l'emploi ainsi que des droits sociaux devant être inscrits dans la future Constitution.

L'UGTT a commencé à entrer en contact avec les partis politiques, et tous ceux qui ont été rencontrés jusqu'à présent sont d'accord. Il en va de même du Premier ministre, même si d'autres membres d'Ennahda ont déclaré que l'UGTT ne devait pas se mêler d'un tel sujet.

Si ce Conseil ne voit pas le jour, le processus de transition démocratique sera dans une impasse :

– Les trois partis de la troïka, ont perdu leur crédibilité : le CPR et Ettakatol ont éclaté, Ennahda est plus solide comme parti, mais beaucoup de ses électeurs sont en train de s'en écarter.

– Par ailleurs, aucune autre force politique ne comble pour l'instant le vide laissé par ces trois partis.

En ce qui me concerne, je trouve que cette « Initiative » est importante. Si elle se concrétise c'est tant mieux pour tout le monde. Si elle ne se concrétise pas, l'UGTT devra penser à autre chose mais pourra expliquer « je vous ai proposé le dialogue, vous avez refusé ». Chacun est désormais placé devant ses responsabilités.

* Propos transcrits par Hélène Cabioc'h et Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.

1. www.ugtt.org.tn/fr/2012/06/27/initiative-de-lugtt-sur-le-lancement-dun-conseil-de-dialogue-national/

À propos du pluralisme syndical

Ces dernières années, deux nouvelles centrales syndicales ont été proclamées : la CGTT et l'UTT.

La CGTT (Confédération générale tunisienne du travail)

Reprenant le nom de deux centrales syndicales ayant successivement précédé l'UGTT, la CGTT a été proclamée en décembre 2006 par Habib Guiza, un ancien secrétaire général de l'Union régionale UGTT de Gabès. Le régime de Ben Ali avait refusé de reconnaître la CGTT, et celle-ci n'a pu commencer à fonctionner qu'en février 2011. Au printemps et à l'automne 2011, Habib Guiza a siégé au titre de son organisation dans la « Haute instance ». Le premier congrès de la CGTT a eu lieu en décembre 2011. Sur le plan international, après avoir vainement cherché à s'affilier à la CSI, la CGTT a finalement rejoint la FSM.

L'UTT (Union des travailleurs de Tunisie)

Cette organisation a été proclamée en mai 2011 par Ismail Sahbani, secrétaire général de l'UGTT entre 1989 et 2002. Parvenu à cette responsabilité grâce à Ben Ali, ce dernier avait ensuite décidé de s'en débarrasser. Accusé fort opportunément par ses plus proches collaborateurs de détournement de fonds, Sahbani avait alors été jeté en prison, puis gracié par le dictateur.

Entretien avec KACEM AFAYA*

Rien dans la législation tunisienne n'interdit le pluralisme syndical. Il n'existe pas non plus de syndicalisation obligatoire. Nous ne sommes pas contre le principe du pluralisme syndical. Mais pour que ce pluralisme ait un sens, plusieurs conditions doivent être à notre avis remplies :

- 1) Un syndicat doit émaner de la volonté des travailleurs, et non pas de la volonté de contrecarrer l'UGTT ;
- 2) Un syndicat doit être démocratique et militant.

C'est dans ce cadre que doivent être examinées les deux autres centrales existant actuellement :

– L'UTT est dirigée par Sahbani qui avait été mis à la tête de l'UGTT par Ben Ali, puis emprisonné pour détournement de fonds, et enfin gracié par le dictateur. Il est actuellement soutenu par des forces gouvernementales et patronales dans le but de contrecarrer l'UGTT.

– La CGTT a été fondée par Habib Guiza, un ancien secrétaire général de l'Union régionale UGTT de Gabès qui avait été réprimée par le pouvoir en 1985. Par la suite, Habib Guiza n'avait pas été réélu, et il avait alors fondé un centre de formation qui était la seule ONG qui, sous Ben Ali, pouvait recevoir des

financements de l'étranger. Proclamée en 2006, la CGTT n'a pu tenir son premier congrès qu'en décembre 2011. Les délégués n'ont pas été élus par les adhérents, mais désignés par Habib Guiza. Un groupe de fondateurs a porté plainte en justice contre lui pour non respect de la législation, de la démocratie au sein de l'organisation, ainsi que de la bonne gestion. Les comptes bancaires de la CGTT sont actuellement bloqués suite à une expertise judiciaire qui a confirmé ces violations.

- Je ne pense pas que les islamistes mettront sur pied leur propre syndicat. En effet, pour exister, il faudrait que celui-ci se démarque du gouvernement ce qui ne serait en fait pas l'objectif d'une telle création. Il y avait environ 10 % de délégués islamistes au congrès de décembre 2011 de l'UGTT. Cela est normal et logique vu le score qu'ils ont réalisé aux élections politiques d'octobre 2011.
- D'une part, l'UGTT ne peut que refléter toutes les composantes de la société tunisienne dont font partie les islamistes ;
- D'autre part, les islamistes tiennent une place importante dans la société et ont une certaine popularité.

* Kacem Afaya est, depuis le congrès de décembre 2011, secrétaire général adjoint de l'UGTT. Il est notamment en charge des relations internationales et de l'émigration. Propos recueillis le 18 juillet 2012 au siège de l'UGTT par Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.

Entretien avec LAMJED JEMLI, coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé

Pour aborder la question du pluralisme syndical, il faut partir de la complexité et de l'importance de toute l'histoire de l'UGTT, et notamment de son rôle dans la révolution tunisienne qui est reconnu par tout le monde, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Depuis sa création, l'UGTT joue un rôle majeur sur la scène politique au niveau social, national, voire même international. Et elle essaye de continuer à le jouer. Mais il est normal que d'autres centrales syndicales aient également le droit d'exister : à l'UGTT on reconnaît le pluralisme syndical qui fait partie des libertés au même titre que le pluralisme politique. N'importe qui doit avoir la liberté d'adhérer à l'organisation syndicale de son choix.

Cela dit il est trop tôt pour parler en Tunisie de véritable pluralisme syndical. L'existence de plusieurs centrales ne se base pas sur des différences idéologiques ou bien méthodologiques. D'ailleurs les responsables des deux nouvelles confédérations essaient de transplanter leur expérience personnelle, acquise au sein de l'UGTT. Ces leaders ont été exclus de l'UGTT pour diverses raisons, et ils n'ont en réalité à « vendre » que le produit UGTT.

– En ce qui concerne l’UTT, son existence ne nous dérange pas trop. Certes, ils ont pas mal d’argent et un beau local. Un courrier adressé à l’UTT par le patron de Téléperformance est tombé par erreur entre nos mains.¹ Celui-ci rappelait au secrétaire général de l’UTT qu’il lui avait fait des dons immobiliers lors de la création de sa centrale, et reprochait à l’UTT de ne pas lui avoir apporté un soutien suffisant dans sa lutte contre l’UGTT. Cette anecdote prouve que la création de l’UTT n’était pas « naturelle » : elle ne reposait pas sur une autre vision du travail syndical, un renouvellement du travail syndical.

– La CGTT me semble dans une logique plus intelligente et plus transparente. Elle affirme notamment : « nous voulons travailler avec l’UGTT, nous ne sommes pas en opposition avec elle, nous voulons travailler ensemble » et a même demandé l’ouverture d’un débat avec l’UGTT.

– La possibilité de création d’une centrale islamiste a été avancée par un des leaders salafistes lors d’une interview. Mais, à mon avis, cette annonce est à classer sans suite. Je crois qu’il n’y aura pas lieu de parler d’un syndicat islamiste dans la mesure où il n’existe pas de base réelle à cela. Un syndicat, avant d’être ou pas islamiste, doit être un syndicat ouvrier. Dans une entreprise, les ouvriers n’adhèrent pas sur une base idéologique, islamiste ou pas islamiste. Ils adhèrent sur la base de leurs convictions et de la défense de leurs droits collectifs. Et, sur le lieu de travail, il n’existe pas de droits collectifs qui soient spécifiquement islamistes. Tous les salariés sont régis par le Code du travail, et les relations de travail sont des relations de salarié à patron. La défense des revendications demande une lutte collective. Je trouve, pour toutes ces raisons que l’idée même de syndicat islamiste n’a pas de sens.

Certes, lors des élections au sein de l’UGTT, les islamistes présentent des listes. Mais ils le font au même titre que les autres sensibilités. L’UGTT a toujours été un syndicat au sein duquel existe un vrai pluralisme syndical. Coexistent au sein de l’UGTT des islamistes, des nationalistes, des marxistes, des indépendants, des achouriens,² etc. Les islamistes existent, mais pas de façon significative. Depuis la révolution quelques ministères, dirigés notamment par Ennahda ont essayé de s’immiscer dans le fonctionnement de l’UGTT, en aidant clairement une liste contre une autre. Mais cela n’a pas marché, car dès que les salariés savaient qu’une liste étaient soutenue par un ministre, celle-ci ne faisait pas un bon score.

Si un jour le pluralisme existe véritablement, bien sûr cela créera une nouvelle donne. Mais pour le moment, l’UGTT reste de très loin le syndicat tunisien le plus important. A mon avis, s’il devait y avoir un jour un syndicalisme en concurrence avec l’UGTT, cela résulterait en grande partie des bonnes ou des mauvaises stratégies choisies par l’UGTT.

1. Pour la petite histoire, la direction de Téléperformance avait demandé à un coursier d’apporter cette lettre « au syndicat », et celui-ci l’avait tout naturellement apporté... au siège de l’UGTT !

2. Habib Achour est un des leaders historiques de l’UGTT (voir le chapitre de ce dossier sur la Tunisie au temps de Bourguiba).

L'UGTT en juillet 2012

Entretien avec **KACEM AFAYA***

Où en est l'UGTT ?

L'UGTT compte aujourd'hui plus de 700 000 membres, soit environ un quart de plus que du temps de Ben Ali. La plupart des nouveaux membres appartiennent au secteur privé, mais celui-ci ne représente que le tiers du total des adhérents de la centrale. Le patronat privé menait en effet une grande offensive contre les syndicalistes qu'il n'hésitait pas à licencier. Actuellement, les relations se sont beaucoup améliorées.

Un gros effort est en cours pour améliorer le fonctionnement de l'UGTT dont les statuts datent de 1948. Nous devons limiter la centralisation de notre organisation qui demeure verticale. Nous devons la rendre plus démocratique et faire figurer le principe d'autonomie dans les statuts. Il faut simultanément promouvoir une plus grande participation des jeunes.

La place des femmes est une de nos plus grandes faiblesses. Suite au congrès de décembre 2011, nous allons mettre en place un système de quotas. Il n'est plus admissible d'avoir très peu de femmes dans nos structures alors qu'elles constituent près de la moitié de nos adhérents ainsi qu'environ la moitié de l'ensemble du salariat. Dans le textile, par exemple le rapport est proportionnellement inversé : moins de 10 % des responsables syndicaux sont des femmes alors que 90 % de la main-d'œuvre est féminine. Cette disproportion est aussi flagrante dans pas mal de secteurs à l'instar du secteur de l'enseignement, de la santé... Les formes de ces quotas, à mon avis, ne peuvent pas être identiques dans tous les secteurs : le bâtiment n'est pas le textile, ni l'enseignement, ni la santé. Nous sommes en train de travailler sur notre projet, notamment avec la coopération de la CGIL (Italie). Celui-ci devrait être au point avant la fin de l'année 2012.

Quelle est l'attitude d'Ennahda envers l'UGTT ?

Un risque majeur existe qu'Ennahda devienne un nouveau RCD sous vêtement religieux. Je pense qu'Ennahda veut se maintenir à tout prix au pouvoir. Dominant l'Assemblée constituante, ce parti veut instaurer un régime parlementaire qui lui donnerait tous les pouvoirs. Ennahda pratique le double langage, mais la société civile est assez forte pour freiner nombre de ses initiatives : elle l'a, par exemple, amené à renoncer à l'instauration de la Chariah.

Dans le passé, quels étaient les rapports entre l'UGTT et le pouvoir ?

Des combats ont toujours eu lieu au sein de l'UGTT pour sauvegarder son autonomie et son caractère militant, même lorsqu'elle a été partenaire du pouvoir après l'indépendance. Quand Bourguiba a voulu soumettre l'UGTT, des conflits avec lui ont eu lieu pour sauvegarder son autonomie.

Cela a été également vrai au moment de la lutte du Bassin minier de 2008, où

la direction de l'UGTT a fini par être convaincue de se solidariser et de soutenir les militants de la région.

En 2009, la majorité de la direction de l'UGTT (Commission administrative nationale) avait décidé de soutenir la candidature de Ben Ali aux élections présidentielles, mais une minorité a eu le courage de s'y opposer.

Tout cela montre que la volonté d'autonomie a toujours existé au sein de l'UGTT dont le positionnement a dépendu des rapports de forces au sein de l'organisation et de l'ensemble du pays.

Quelle est la position de l'UGTT concernant le prochain Forum social mondial ?

L'UGTT a décidé de s'y impliquer aux côtés de la société civile. De nombreux militants de l'UGTT étaient présents aux réunions préparatoires de Monastir, dont moi-même. Les modalités concrètes de notre participation sont en cours de mise au point.

* Depuis décembre 2011, Kacem Afaya est membre du Bureau exécutif de l'UGTT où il est en charge des relations internationales et de l'émigration. Né en 1956 dans la région de Monastir, il a participé au mouvement étudiant entre 1977 et 1980. Kacem a commencé à travailler en 1980 comme technicien supérieur de biologie, en pleine crise de l'UGTT. Il est devenu en 1989 secrétaire général de la section UGTT d'un des principaux hôpitaux de Tunis. Il a ensuite été membre du bureau fédéral du syndicat en 1993, puis secrétaire général de la Fédération de la santé publique en 1994. Propos recueillis le 18 juillet 2012 au siège de l'UGTT par Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.



Manifestation organisée début 2011 par l'UGTT pour faire « dégager » l'ancien parti de Ben Ali (photo Wikipedia).

Le contexte revendicatif actuel

Entretien avec
LAMJED JEMLI,
coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé
(juillet 2012)

Nous sommes face à une nouvelle réalité.

– Le premier point est que la population tunisienne commence à s'apercevoir qu'il y a de nombreuses luttes syndicales parce que maintenant les médias parlent des grèves. La population n'avait pas été habituée à apprendre que demain il n'y aura pas de métro¹ parce que c'est la grève des métros, après-demain pas de bus parce que c'est la grève des bus, ou aller à la poste et trouver le guichet fermé pendant deux jours. Avant, il y avait aussi des grèves, mais les médias n'en parlaient pas, elles avaient lieu de manière isolée. Maintenant toute la population vit sur ce rythme-là. Et les trois partis au pouvoir (la troïka), essaient d'instrumentaliser cela pour dire que si les revendications de la population et les objectifs de la révolution ne sont pas satisfaits et, en particulier, ceux concernant l'emploi, c'est parce qu'il y a les grèves, les sit-ins, etc.

Cela pose problème, parce que contrairement au passé où il suffisait de convaincre les salariés pour réussir une grève, il faut maintenant prendre également en considération l'opinion publique, qui pèse désormais très lourd sur les actions de l'UGTT. Heureusement l'UGTT a commencé à prendre cela en considération et essayé de développer une stratégie de communication sur les raisons des grèves.

– Le deuxième point résulte du fait que la révolution tunisienne avait un fond surtout social et que, maintenant, beaucoup disent que la priorité doit être donnée aux chômeurs et que pour cette raison les salariés, puisqu'ils ont un emploi, ne devraient pas avoir le droit de faire grève, de demander des augmentations salariales etc.

Cela est complètement faux pour plusieurs raisons :

Premièrement parce que sous Ben Ali une grande partie des salariés travaillaient dans des conditions très précaires donc c'est maintenant l'occasion ou jamais, si on parle de révolution, pour que les gens améliorent leurs conditions de travail, leur salaire.

Deuxièmement, en améliorant le salaire : l'augmentation du pouvoir d'achat fouette un peu la consommation et donne ainsi la possibilité de créer des emplois. Il est faux de dire qu'en continuant d'appauvrir les pauvres, les travailleurs, on va créer des emplois.

Le troisième point concerne le type d'emplois qui doit être créé. Le gouvernement actuel pense-t-il créer le même type d'emplois que du temps de Ben Ali, ce qui a amené entre autres à la révolution du 14 janvier ? Ou pense-t-il créer un nouveau type d'emplois, des emplois décents ? S'il s'agit d'emplois décents avec toutes leurs caractéristiques, il faut déjà commencer par faire des emplois existants des emplois décents.

Dans un tel contexte les luttes continuent. Il pourrait, par exemple y avoir une grève générale à Sousse. Le patron d'une entreprise de meubles a sorti un communiqué accusant la centrale UGTT de vouloir mener le pays à la faillite et renverser le gouvernement. En réalité, c'est lui qui est à l'origine de cette situation : il a licencié environ 300 salariés, et c'est pour cela que l'UGTT s'est mobilisée pour préparer une grève générale régionale. Celle-ci peut éclater d'un jour à l'autre si les négociations n'arrivent pas, au minimum, à réintégrer les salariés en question.

Donc, de nombreuses luttes ont lieu mais également une série d'accords. L'UGTT cherche à négocier le plus loin possible pendant les dix jours de préavis prévus par la loi tunisienne. Si on parvient à un accord pendant cette période, c'est tant mieux. Nous sommes parvenus à un accord dans une centaine de cas. Mais nous mettons toujours l'accent sur les grèves, parce qu'elles perturbent l'activité économique. Maintenant, que les gens se sont émancipés au niveau de leurs aspirations ainsi que sur le plan des libertés personnelles et politiques, ils veulent également donner une dimension sociale à cette démocratie naissante, sinon celle-ci n'a pas de sens.

■ Propos transcrits par Hélène Cabioç'h et Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.

1. En Tunisie le métro est ce qui est appelé en France le tramway.

L'impact de la crise économique

Entretien avec
LAMJED JEMLI,

**coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé
(juillet 2012)**

L'économie tunisienne est étroitement liée à l'économie européenne. Si la crise existe en Tunisie, c'est parce qu'il y a la crise aux États-Unis, en Europe et en particulier en France : 85 % des échanges commerciaux extérieurs se font en effet avec la France. Tout cela est lié.

Une partie des patrons explique « nous, on est en crise donc on ne va pas accorder d'augmentations salariales ». D'autres disent « oui, c'est vrai, on n'est pas vraiment touchés par la crise mais on risque de l'être d'un moment à l'autre, donc même si on veut accorder des augmentations, elles seront très symboliques ». Et ce discours nous sommes habitués à l'entendre chaque fois que nous les rencontrons.

En ce qui concerne les négociations, que ce soit avec l'État ou avec les patrons, nous n'avons pas senti de changement. Ils sont en train d'utiliser les mêmes arguments que du temps de Ben Ali. Cela est complètement inacceptable pour le syndicalisme et, par conséquence, pour les travailleurs.

Nous ne sentons pas de rupture avec le passé. En effet, les expressions « crise économique » et « contexte économique difficile », étaient déjà les mots-clés que l'État et le patronat utilisaient dans toutes les négociations triennales depuis qu'elles ont été mises en place en 1999. Ces expressions étaient même écrites au début de l'accord-cadre encadrant les négociations.

Avec le patronat, toutefois, les négociations s'annoncent à mon avis un peu plus faciles qu'avec le gouvernement. Une partie au moins du patronat est dans une logique d'augmentation de salaire. Ceci est clair, je les ai entendus le dire au siège du patronat lors d'une séance de préparation des négociations. Par contre le gouvernement a commencé par vouloir jouer la carte d'une « année blanche », c'est-à-dire d'une année sans aucune augmentation. Ses représentants expliquaient que les salariés devaient faire des sacrifices car l'économie du pays était en crise. Une année blanche aurait été une première en Tunisie, et le gouvernement a dû laisser de côté cette idée.

C'est donc le premier impact de la crise actuelle : utiliser son existence lors des négociations salariales pour mettre la pression jusqu'au bout afin de limiter au maximum les augmentations, voire même si c'est possible les écarter complètement pour cette année.

Le deuxième impact est qu'un certain nombre de secteurs, comme par exemple le tourisme, ont été vraiment touchés. Il y a bien sûr l'impact de la situation

générale en Tunisie, mais également l'effet de la baisse du pouvoir d'achat des Européens. Certains délaissent la Tunisie s'ils trouvent des destinations moins chères. Ils font également des séjours moins longs qu'auparavant. De plus, des réservations ont été annulées suite à des scènes de violence dans le pays et aux appels de certaines ambassades qui ont demandé à leurs concitoyens de ne pas aller en Tunisie. Il y a aussi des femmes ayant peur d'être ennuyées pour leur tenue, notamment pour aller se baigner.

Mais, au-delà de la crise mondiale, l'impact de la crise en Tunisie est démultiplié par la façon dont le gouvernement gère celle-ci : son comportement n'est pas à la hauteur, il a montré beaucoup de manque d'expérience et d'amateurisme dans la gestion d'affaires ayant une importance stratégique pour le pays.

Propos transcrits par Hélène Cabioc'h et Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.



Lamjed Jemli (deuxième à droite) à la sortie d'une réunion de travail sur les centres d'appels, entouré par Frédéric Madelin (Sud-PTT) et Ali Ourak (UGTT-PTT). (Photo Solidaires, 1^{er} avril 2011)

La suppression de la sous-traitance

Entretien avec **LAMJED JEMLI**,
coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé
(juillet 2012)

L'abolition de la sous-traitance de main-d'œuvre dans les entreprises publiques et les administrations est l'acquis le plus important obtenu par les salariés grâce à la révolution. L'UGTT a su sauter sur l'occasion pour en faire un objectif majeur : les salariés qui travaillaient dans la sous-traitance ont été intégrés dans les sociétés publiques ou les administrations pour lesquelles ils travaillaient.

Avant ils recevaient des miettes, maintenant ils bénéficient du statut en vigueur dans les entreprises publiques et administrations dans lesquelles ils ont été titularisés. Il s'agit d'un événement très important qui a suscité un intérêt international.

Au début, quelques entreprises publiques ont essayé de ne pas appliquer cet accord en raison de l'impact financier important qu'il avait pour leur budget. Mais maintenant on peut dire que la quasi-totalité des salariés concernés ont été intégrés.

Dans les entreprises publiques et les administrations, la sous-traitance concernait des métiers comme le gardiennage, le ménage, ou la restauration. Dans le secteur privé, par contre, c'est complètement différent. Sur la même chaîne de production d'une usine, par exemple, certains salariés ont des emplois stables et durables régis par la convention collective sectorielle, et d'autre part celle de la sous-traitance.

Le problème de la sous-traitance est à l'origine de la grève de Meublutex, une entreprise de Sousse. Après la révolution, on a obtenu le regroupement et l'intégration dans la société-mère de toutes les filiales de Tunisair, le géant du transport aérien tunisien, dont tous les salariés sont maintenant régis par le statut Tunisair. Il s'agit d'un acquis très important pour ces salariés.

L'UGTT s'apprête à entrer dans un round annuel exceptionnel de négociations. La première question, que l'UGTT veut régler, est celle de la sous-traitance dans le secteur privé. On ne va peut-être pas arriver tout de suite à régler le cas de certains emplois, comme par exemple le gardiennage. Le premier objectif est d'obtenir que les salariés travaillant en sous-traitance sur des postes permanents, soient régis par les conventions sectorielles de l'entreprise où ils sont affectés.

Propos transcrits par Héléne Cabioc'h et Alain Baron
pour l'Union syndicale Solidaires.